

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00162

Numéro SIREN : 848 422 911

Nom ou dénomination : 1988 ALL-STAR BARBER

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2023 sous le numéro de dépôt 6686



Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)



Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ASU 1988 ALL STAR BARBER		48 B, rue Montpensier 64000 Pau	
SIRET	8 4 8 4 2 2 9 1 1 0 0 0 1 8	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET																				
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	Coiffure	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	----------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	-	Bénéfice imposable à 15%		Déficit	1565
Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier côtée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065)

Revenus nets soumis à la contribution de 2,5%	
---	--

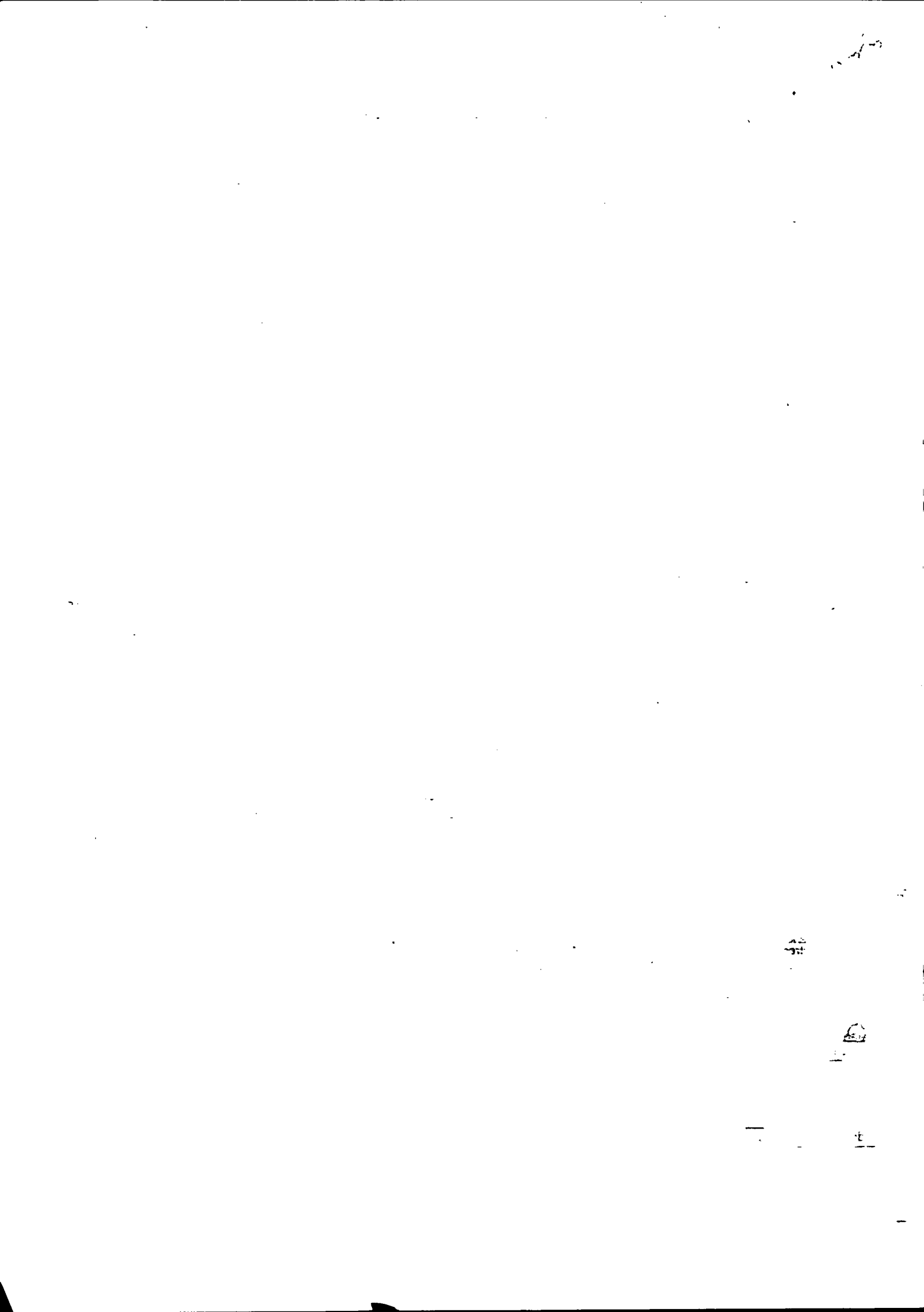
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
<i>Certifié conforme à l'original fait à Pau le 14/08/23</i>	René SOMIAN 02 Impasse Joliot Curie 64110 Jurançon Tél: 06.32.37.76.85
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 31/07/2023 Lieu: Pau
Tél:	Qualité et nom du signataire: Présidente - Mme SAURIN
	Signature:

Charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.







P

Désignation de l'entreprise **SASU 1988 ALL STAR BARBER**Néant Adresse de l'entreprise **48 B RUE MONTPENSIER 64000 Pau**Numéro SIRET\* 

8	4	8	4	2	2	9	1	1	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois\* 

1	2
---	---

Durée de l'exercice précédent\* 

1	2
---	---

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				13/11/2022		13/11/2021		
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial*							
	Autres*	014	016				0	
	Immobilisations corporelles*	028	030	4100	3979	121	1488	
Immobilisations financières* (1)	040	042						
	Total I (5)	044	048	4100	39792	121	1488	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	162	162	310	
		Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
			Autres* (3)	072	074	1576		1576
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	2585		2585	8292	
	Charges constatées d'avance*	092	094					
		Total II	096	098	4323		4323	8602
		Total général (I + II)	110	112	8423	3979	4444	10090

**PASSIF**

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		500		500	
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		50			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131	)	132			
	Report à nouveau	134		-1086		-5496	
	Résultat de l'exercice	136		-1619		3791	
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		-2155		-1205
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		300		1720	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	764 )	6299		9575	
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176		6599		11295
	Total général (I + II + III)	180		4444		10090	

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SASU 1988 ALL STAR BARBER</b>		Néant <input type="checkbox"/>					
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le 3   1   1   2   2   0   2   2		Exercice N-1 clos le 3   1   1   2   2   0   2   1					
		1		2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210					
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215					
				217					
				218	42281	36496			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée*			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226	6417	6417			
	Autres produits			230	763	107			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	50377	43020			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises)*			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	1211	2671			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	148	80			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier : )		242	19197	17051			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243	1058	244	1058	1071			
	Rémunérations du personnel*			250	24632	14798			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1745	779			
	Dotations aux amortissements*			254	1367	1367			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	2363	537		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	51721	38354			
<b>1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	-1344	4666			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	221	206			
	Charges exceptionnelles (VI)			300	54				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	0	669			
<b>2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	-1619	3791			
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	0	1619			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	54				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330				
Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		Pôle de compétitivité (44. undecies)	990	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	0	1565			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360		0			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380		n° du centre de gestion agréé :	388			
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel* : 376		dont apprentis : 2	handicapés : Effectif affecté à l'activité artisanale 861			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens	272		Montant des prélèvements personnels	200					





4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

 Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : SASU 1988 ALL STAR BARBER

 Néant 
**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1036
Déficits imputés	983	0
Déficits reportables	984	1036
Déficits de l'exercice	860	1565
Total des déficits restant à reporter	870	2601

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)**

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

**VI CRÉDITS D'IMPÔT**

Crédit d'impôt recherche	202		Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : **SASU 1988 ALL STAR BARBER**Néant 

Exercice ouvert le : ..... 01/01/2022 ..... et clos le : ..... 31/12/2022 ..... Durée en nombre de mois

| 1 | 2 |

**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers**

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° de dépôt

 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

 (1) Néant 

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2

N° SIRET

8 | 4 | 8 | 4 | 2 | 2 | 9 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 1988 ALL STAR BARBER

ADRESSE (voie) 48 B, rue Montpensier

CODE POSTAL 64000

VILLE Pau

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 
**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

 Titre (2)  Nom patronymique ABLOUK Prénom(s) Lyana  
 Nom marital SAURIN % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100  
 Naissance : Date 10/08/1995 N° Département 18 Commune St-Amand-Montrond Pays France  
 Adresse : N° 71 Voie Avenue de Buros  
 Code Postal 64000 Commune Pau Pays F

 Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 4 8 4 2 2 9 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **SASU 1988 ALL STAR BARBER**

ADRESSE (voie) **48 B rue Montpensier**

CODE POSTAL **64000** VILLE **PAU**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

du 01/01/2022

au 31/12/2022

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS U 1988 ALL STAR BARBER

Adresse 48 B, rue Montpensier 64000 Pau

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	
2	
3	
4	NEANT
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
						aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

\*\* TOTAUX

**B - AUTRES FRAIS**

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>Total</b>	

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice ..... (total col. 9 + total col. 10) ⑩	- de l'exercice ..... ⑩
- de l'exercice précédent ⑩	- de l'exercice précédent ⑩

Nom et qualité du signataire

Mme SAURIN, Présidente

À Pau \_\_\_\_\_, le 31/07/2023

Signature: 

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

**EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT**

S.A.S.U. 1988 ALL STAR BARBER

Société d'Actions Simplifiée Unipersonnelle  
au capital de 500 €

Siège Social : 48 B, rue Montpensier  
64000 Pau

848 422 911 RCS PAU

Courrier reçu le

18 AOUT 2023

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU LUNDI 10 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt- trois, et le lundi 10 juillet au siège de la société,

Madame SAURIN Lyana , demeurant 71, avenue de Buross 64000 Pau

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 5 euros composant le capital  
social

de la SASU 1988 ALL STAR BARBER,

Associée unique et Présidente de ladite société,

**I- A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT:**

En sa qualité d'associée unique et Présidente, Madame SAURIN Lyana a  
établi et arrêté les comptes annuels ( bilan, compte de résultat et annexes )  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur  
les opérations de l'exercice.

**II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :**

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la constatation des conventions visées à l'article L 223-19 du code de  
commerce,
- la constatation des dividendes distribués.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le  
31 décembre 2022 tels qu'elle les a établis et les opérations traduites dans  
ces comptes ou résumés dans son rapport de gestion.

LS

## DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de 1 619.44 euros de la manière suivante:

affectation de la perte au compte de Report A Nouveau, soit 1 619.44 euros.

## TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique prend acte et approuve la convention suivante visée à l'article

L.223-19 du code de commerce intervenue au titre de l'exercice écoulé.

-Au titre de son mandat social, l'associée unique n'a perçu aucune rémunération.

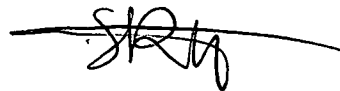
## QUATRIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est à noter qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Lyana SAURIN  
Associée unique et Présidente

LS



Le résultat exceptionnel au cours de cette période est négatif de 54 euros contre un résultat nul l'an passé à la même période.

Compte tenu des produits et des charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -1 619.44 euros contre 3 790.68 euros l'an passé à la même période.

#### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Rien de particulier n'est à signaler.

#### Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilité de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

#### Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes les charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 font ressortir un résultat déficitaire de 1 619,44 euros qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante:

Affectation de la perte au compte de Report A Nouveau, soit 1 619.44euros


#### Dépenses non déductibles fiscalement

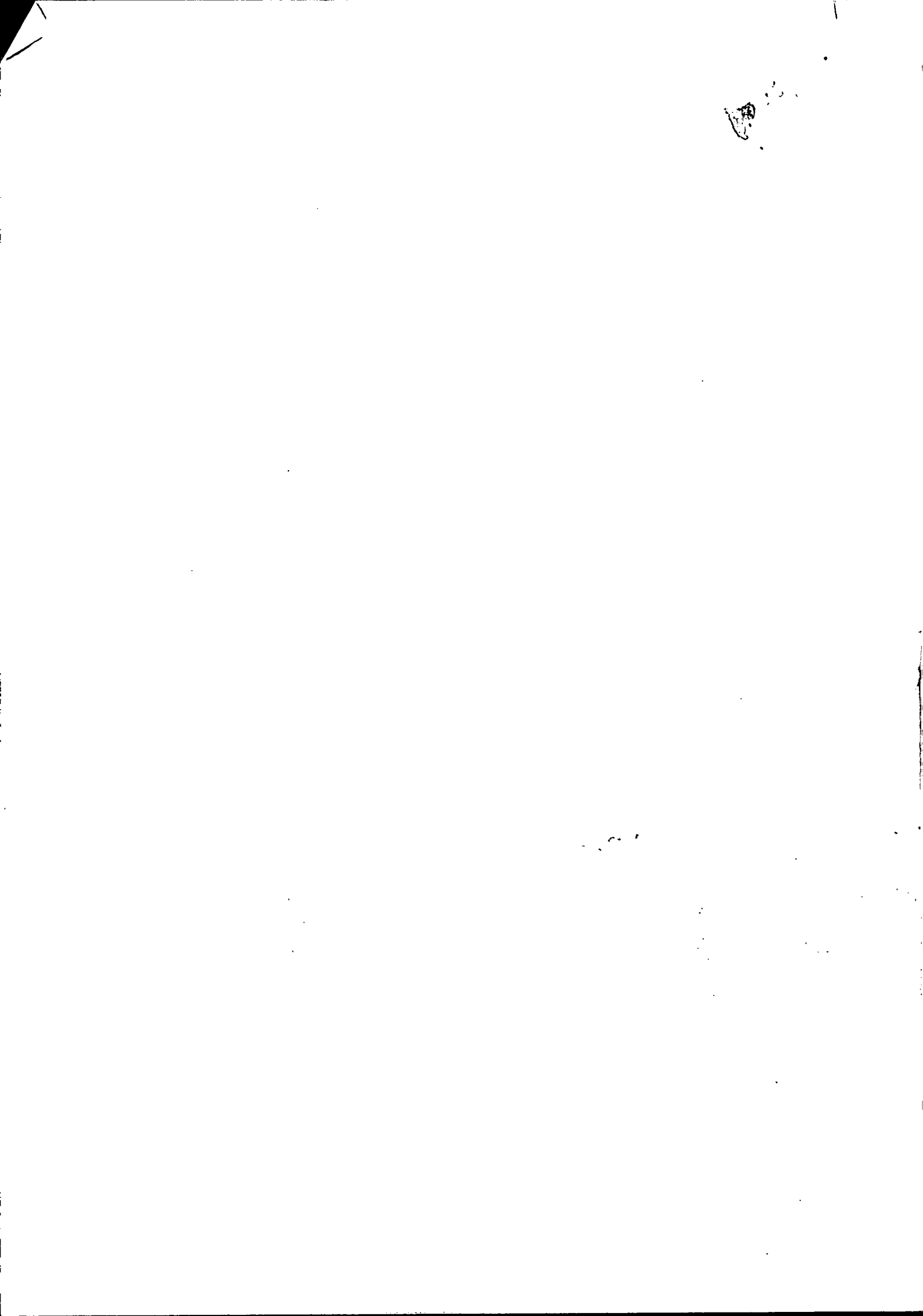
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique

LS





## S.A.S.U. 1988 ALL STAR BARBER

Société d'Actions Simplifiée Unipersonnelle  
au capital de 500 €

Siège Social : 48 B, rue Montpensier

64000 Pau

848 422 911 RCS PAU

### RAPPORT DE GESTION

La soussignée Lyana SAURIN, associée unique et Présidente de la Société d'Action Simplifiée Unipersonnelle S.A.S.U.1988 ALL STAR BARBER, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le présent rapport sur la situation et l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

#### Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, se traduit par un chiffre d'affaires de la société qui s'est élevé à 42 280,50 euros contre 36 496,01 euros l'an passé à la même période, soit une augmentation de 5 784,49 euros, ou de 15.85 %

Le total des produits d'exploitation au cours de cette période sont de 50 376,51 euros, contre 43 019,50 euros l'an passé à la même période, soit une augmentation 7 357,01 euros, ou de 17.10 %

Le total des charges d'exploitation au cours de cette période sont de 51 720,87 euros contre 38 353,60 euros l'an passé à la même période, soit une augmentation de 13 367,27 euros, ou de 34,85 % .

Le total des produits financiers au cours de cette période est nul comme l'an passé, à la même période.

Le total des charges financières au cours de cette période sont de 222,08 euros contre 206.22 euros l'an passé à la même période, soit une augmentation de 14.86 euros, ou de 7,21%.

Le résultat d'exploitation au cours de cette période est négatif de -1 344,36 euros contre 4 665,90 euros l'an passé à la même période.

Le résultat courant avant impôt au cours de cette période est négatif de -1 565.44 euros contre 4 459.68 euros l'an passé à ma même période.